



Département	Sarthe
Commune	Allonnes
Fouille préventive réalisée par	Arkemine SARL
Responsable scientifique	M. Arnaud COUTELAS
Aménageur	Commune d'Allonnes
Nature de l'aménagement	Construction d'un pôle éducatif et sportif
Suivi scientifique	DRAC Pays de la Loire



UNE FENÊTRE SUR LES THERMES ANTIQUES D'ALLONNES

LE SITE DU PÔLE ÉDUCATIF ET SPORTIF « CURIE PASTEUR »

L'opération de fouille archéologique préventive du pôle éducatif et sportif « Curie Pasteur » s'est déroulée à l'automne 2016. D'une surface de 2100 m², le site se place au cœur de l'agglomération antique d'Allonnes (72), juste au sud-ouest du Mans (Vindinum). Plus précisément, l'opération concerne l'édifice thermal dit « Thermes Pasteur » ou « Thermes du Champ des Tuffètes », fouillé entre 1840 et 1843 par Charles Richelet. Les travaux avaient alors révélé un ensemble de bains publics vaste de 45 x 60 m, des thermes doubles, symétriques, avec pour chaque aile une succession de salles froides (au sud) à chaudes (au nord), et au centre une vaste piscine froide et la palestra. Le mobilier recueilli à l'époque permet de dater la construction au I^{er} s. ap. J.-C., et l'abandon au III^e s., ce que les données actuelles confirment. L'édifice a alors servi de carrière de pierres.

Remblayés à la suite de ces fouilles anciennes, c'est un secteur entier de l'édifice qui a été détruit en 1962 lors de la construction d'un lotissement et les quelques travaux qui ont suivi n'ont permis que de rares observations complémentaires.

L'opération a porté sur la partie sud-est de l'édifice (fig.01). Elle recoupe une pièce déjà connue, une salle chaude transformée en vestiaire (?), avec une abside à l'est et un foyer condamné au nord, lequel est resté hors emprise. Cette opération a aussi concerné une vaste zone au sud et à l'est, jamais impactée par les fouilles anciennes.

Au moins deux états ont été identifiés pour la pièce à abside (fig.02). Le premier comprend les murs nord et sud, ainsi que l'abside à l'est. Le foyer hors emprise au nord doit certainement appartenir à ce premier ensemble. Les maçonneries, larges de 90 cm, sont construites en opus vittatum avec bandeaux de briques. Dans un second temps la salle est réduite par l'installation d'un mur occultant l'espace absidial, construit selon la même technique mais avec un mortier de chaux différent. Le plan de la salle est désormais rectangulaire. Le foyer septentrional est probablement condamné à cette époque car un nouveau foyer est installé, inclus dans le nouveau mur oriental et se prolongeant dans le mur courbe de l'abside. Outre le conduit de chaleur du praefurnium, le sol de la salle – un béton de tuileau placé sur un radier de cailloux et blocs de grès – accueillait à l'origine une série de colonnes supportant une dalle d'hypocauste qui devait débiter vers 70 cm de haut, si l'on en croit les rares empreintes de tubuli conservées.

Cette salle s'appuie contre le mur oriental des thermes, large d'1,20 m. Sur les plans anciens celui-ci semblait se poursuivre vers le sud. C'est effectivement le cas, sur près de 10 m supplémentaires. Il est récupéré en gradin et sa tranchée de récupération a livré un tesson du XI^e siècle. Sa technique de construction est singulière. Au-dessus d'une dizaine de centimètres de cailloux de grès, les assises sont montées les unes après les autres, selon les techniques habituelles de l'élévation, mais chaque nouveau rang s'accompagne d'une couche de remblai sableux, et ce sur un total de 1,50 m d'épaisseur. En réalité, plus qu'une tranchée de fondation, c'est un décaissement sur une grande surface qui a été réalisé préalablement à la phase de construction, afin de créer une zone de chantier permettant d'ériger cette maçonnerie – et peut-être l'édifice dans son entier – en aire ouverte. Cette technique est particulièrement adaptée à la nature du substrat : les sables du Cénomaniens.

La tranchée de récupération du mur forme, à son extrémité méridionale, un angle droit et repart vers l'ouest, jusqu'à la limite d'emprise et sans que l'on ait identifié de retour vers le nord. Un mur limitait ainsi au sud une salle inconnue jusqu'alors, située à l'extrémité sud de l'aile orientale du balnéaire. Au sein de ce nouvel espace a été découvert une structure circulaire d'environ 3 m de diamètre, entièrement récupérée. Sa fonction n'est pas assurée (bassin, support pour une vasque...). Autour, le sol s'apparente à un mortier de tuileau posé sur le même remblai sableux qu'évoqué plus haut, avec des vestiges de chaux en surface indiquant un probable dallage. Dans un second temps ce sol a été régulièrement entaillé afin d'installer des lambourdes supportant un plancher. Le tout a subi un incendie.

D'autres découvertes complètent notre connaissance du plan du complexe thermal. L'espace de cour méridional montre peu d'aménagements, excepté quelques recharges au sol de cailloutis de grès roussard sur le substrat sableux. Il s'étend au-delà de l'emprise vers le sud. Il est limité à l'est par un mur de clôture, entière-

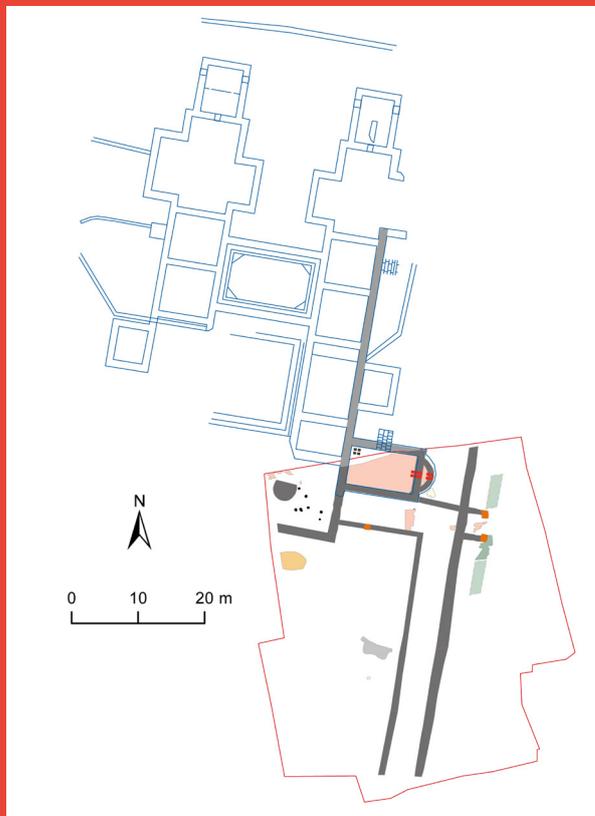


Fig.01
Plan du site « Curie Pasteur » associé au plan des Thermes Pasteur établis au XIX^e siècle
© doc. ArkeMine



Fig.02
Vue depuis l'est de la salle absidiale
© A. COUTELAS, ArkeMine

ment récupéré, sur toute son épaisseur et tout son linéaire. Il était longé côté interne par une galerie qui se poursuivait au sud de la salle à abside, jusqu'au mur oriental du balnéaire proprement dit. Enfin, une entrée sous porche était accolée à l'est, à l'extérieur, dans l'axe de la section est/ouest de la galerie. Cette entrée bien agencée ne donnait que sur une voie sans aménagement particulier, fait de cailloutis de grès roussard disposés lâchement sur un remblai peu dense de nodules de mortiers sableux. D'après nos données, elle séparait l'édifice d'une zone en réalité non lotie, un îlot impacté uniquement par les étapes de construction et de démantèlement du complexe thermal.

Arnaud COUTELAS
Arkemine SARL
Chercheur associé UMR 8546